

Pourquoi c'est important

Syrie : des enfants de djihadistes français rapatriés

par CORALIE DREYER



Les autorités françaises estiment qu'environ une centaine de Français et quelque 300 enfants se trouvent dans des camps de réfugiés comme Al-Hol, dans le nord-est de la Syrie, tenus par les forces kurdes. Photo Delli SOULEIMAN/AFP

Dix d'enfants de djihadistes français ont été rapatriés dimanche des camps de Roj et de Al-Hol, tenus par les forces kurdes, dans le nord de la Syrie, selon les informations du Centre d'analyse du terrorisme (CAT), que nous avons pu confirmer. Il s'agit du quatrième rapatriement d'enfants de zone irako-syrienne en deux ans.

Dans la matinée de ce lundi, le Quai d'Orsay l'a d'ailleurs annoncé : « *La France a procédé ce jour au retour de dix jeunes enfants français mineurs, orphelins ou cas humanitaires, qui se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie.* »

Quelle est la situation ?

Depuis fin 2018 et le recul puis la chute de l'organisation terroriste Daech, des milliers de femmes de djihadistes et leurs enfants se trouvent dans des camps de déplacés et de prisonniers, notamment à Al-Hol et à Roj, dans le nord-est de la Syrie, tenus par les forces kurdes. Parmi eux se trouvent environ 100 Françaises ainsi que 300 enfants.

En deux ans, le gouvernement français s'est toujours opposé à tout rapatriement massif des veuves et des enfants de djihadistes français. Une poignée d'enfants seulement sont rentrés en France : 17 d'entre eux, dont 15 orphelins, ont été rapatriés en mars puis en juin 2019, alors qu'une fillette de 7 ans, malade, est rentrée fin avril. Au grand

dam des proches de ces familles et de leurs avocats, qui se battent pour que ces Français partis en zone irako-syrienne puissent rentrer.

Ils insistent notamment sur la situation des enfants, nés dans l'ancien califat de Daech pour certains, et qui n'ont jamais connu la France. « *L'intérêt supérieur de ces enfants, c'est qu'ils rentrent*, nous affirmait dimanche soir **M^e Marie Dosé**, avocate de nombreuses femmes détenues à Al-Hol et Roj et de leurs familles. *C'est un impératif sécuritaire et sanitaire, pour eux, comme pour nous, comme l'ont montré les évasions récentes* ».

Selon nos informations, les enfants rapatriés dimanche sont des enfants orphelins ainsi qu'une fratrie de quatre enfants. Leur mère a accepté de s'en séparer et de les laisser rentrer en France, sans elle.

Pourquoi c'est important ?

« *Chaque enfant sauvé, c'est toujours un grand pas* », déclare M^e Dosé. Dans les camps tenus par les forces kurdes dans le nord-est de la Syrie, la situation sécuritaire et sanitaire est critique, la situation humanitaire catastrophique. Comme les enfants rapatriés en 2019, ceux rentrés ce week-end seront pris en charge par les services de protection à l'enfance. Ils feront l'objet d'un suivi médical, d'un accompagnement psychologique et seront placés dans des familles d'accueil. Ils pourront ensuite, selon les cas, être accueillis par leur famille en France, des grands-parents, des oncles ou tantes, qui s'est souvent battue pour leur retour.

En revanche, ces enfants sont toujours rapatriés sans leur mère, que Paris refuse de faire rentrer. « *La France pousse les mères à se séparer de leurs enfants*, dénonce M^e Dosé. *Plusieurs le souhaitent malgré tout mais il faut parfois se décider en une heure, deux heures. La séparation est trop difficile, et les enfants restent dans les camps.* » Plusieurs familles, principalement des femmes avec leurs enfants, se sont également évadées récemment des camps de Roj et de Al-Hol et ont rejoint la Turquie. Dans le cadre du protocole **Cazeneuve**, signé en 2014 avec Ankara, elles devraient faire l'objet d'expulsion vers la France. Cet accord « *normalise les conditions de retour des combattants étrangers en France de manière à pouvoir le judiciaire dès lors qu'ils ont quitté le théâtre des opérations terroristes* », soulignait en 2016 le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

La question du rapatriement des Français, hommes, femmes et enfants, qui se trouvent en zone irako-syrienne, est une épine dans le pied du gouvernement depuis la chute de Daech. L'opinion publique est majoritairement hostile au retour de ces Français, y compris des enfants, dont l'immense majorité a pourtant moins de 6 ans. Sous **François Hollande**, puis sous **Emmanuel Macron**, la doctrine n'a pas changé : les rapatriements ne se font qu'au cas par cas. Et la volonté de Paris est que les Français combattants ou impliqués dans les exactions djihadistes au Levant soient jugés sur place, par l'Irak, la Syrie ou les Kurdes.

Une doctrine dénoncée par les proches de ces Français toujours en Irak ou en Syrie, et leurs conseils. Plusieurs plaintes ont d'ailleurs été déposées, contre l'État français mais également contre le ministre des Affaires étrangères **Jean-Yves Le Drian**, pour sommer la France de faire rentrer ces familles.

Quelles conséquences ?

« Pour des raisons de sécurité et sanitaires, c'est une nécessité de faire revenir ces enfants. Les conditions de vie sont très difficiles dans ces camps. Ils sont aussi mal sécurisés et la radicalisation n'y a pas disparu », plaide **Jean-Charles Brisard**, président du Centre d'analyse du terrorisme.

« Pour leur sécurité et pour la nôtre, il faut les rapatrier. Je continue de croire que l'Élysée et le ministère des Affaires étrangères ne vont pas rester aveugles au sort de ses familles », abonde M^e Marie Dosé. Elle ajoute : *« En laissant ces enfants dans les camps, quelle image de la France est-on en train de leur construire ? Comment on va expliquer que la France a préféré les laisser à Roj ou à Al-Hol ? Que la France a préféré laisser leur frère ou leur mère dans la tente où ils étaient encore il y a quelques jours ? »*

Cependant, difficile de voir pour le moment une inflexion de la politique du gouvernement avec ce nouveau rapatriement. D'une part, il ne s'agit pas d'un retour massif d'enfants. De plus, ces enfants rentrent seuls, sans leur mère, alors que le protocole de retour de celles-ci a été adapté. Quand elles rentrent en France, elles trouvent toujours une réponse judiciaire en premier lieu. La question du sort de la quinzaine de Françaises et leurs enfants qui se sont échappés des camps et se trouvent actuellement en Turquie n'est pas réglée non plus. ■